

Développer le public externe et faire connaître nos ressources :
pratiques du pôle Archives de la région des Pays de la Loire
Séverine Ménet

Citer ce document / Cite this document :

Ménet Séverine. Développer le public externe et faire connaître nos ressources : pratiques du pôle Archives de la région des Pays de la Loire. In: La Gazette des archives, n°219, 2010. Vingt ans d'activité des services d'archives des Régions. pp. 85-94;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2010_num_219_3_4705

Document généré le 15/03/2017

Développer le public externe et faire connaître nos ressources : pratiques du pôle Archives de la région des Pays de la Loire

Séverine MÉNET

Introduction

Cette intervention tentera d'exposer les pistes explorées depuis quelques années par le pôle Archives de la région des Pays de la Loire pour faire connaître nos ressources et développer les consultations ou l'utilisation de nos fonds par le public externe. Nous ne sommes bien sûr qu'au début de ces pratiques et nous n'en mesurons pas encore précisément les retombées.

Avant de présenter notre pratique, un petit éclairage sur la fréquentation de nos services et la consultation de nos fonds par les publics externes nous paraît utile. Seront ensuite présentés les choix opérés en région Pays de la Loire.

La consultation par le public externe en région des Pays de la Loire et dans les services d'archives régionales

La consultation en Pays de la Loire correspond à une situation connue de la majorité des services d'archives régionales : un public externe dont la fréquentation est aléatoire et irrégulière. Les lecteurs externes inscrits dans notre service sont peu nombreux (notamment en comparaison de nos lecteurs internes) : entre 5 et 10 par an pour les dernières années. 40 articles ont été communiqués en 2007 à ces lecteurs, 121 en 2008. Pour les dix premiers mois de 2009, 6 lecteurs ont consulté 95 articles en salle de lecture. Ces chiffres peuvent varier en valeur absolue de manière importante : il suffit qu'un

étudiant travaille sur un sujet de recherche correspondant à nos sources et nos statistiques connaissent un pic¹.

Ce public externe est de plusieurs types en Pays de la Loire :

- d'abord à caractère universitaire (étudiant ou chercheur) : la durée de consultation de ces lecteurs est variable et, jusqu'à cette rentrée universitaire, nous avons rarement reçu des étudiants utilisant les Archives régionales comme source principale de leur travail de recherche ; dans tous les cas, nous leur apportons un accompagnement fort pour la consultation des bordereaux de versements et l'aide à la recherche ;

- quelques associations ou centres de recherche, à la recherche de sources pour une publication scientifique ou une action de valorisation culturelle : leur consultation est ponctuelle et reçoit également un accompagnement marqué ;

- enfin, des personnes physiques ou morales faisant une recherche à caractère administratif : recherche courte et ponctuelle là aussi.

Cette faible consultation étant partagée dans la majorité des services d'archives régionales, nous pouvons avancer quelques hypothèses pour l'expliquer.

- Nos fonds sont récents, puisque majoritairement postérieurs à 1980, probablement considérés - à tort - comme insuffisamment communicables, et peu traités.

- Autre facteur lié au premier : le public connaît sans doute assez mal les thèmes de recherches auxquels nos fonds peuvent contribuer. Peu de publications ou d'information sur ces derniers existent ; les archives régionales sont par ailleurs relativement méconnues des autres services d'archives publics.

- Enfin, les services d'archives régionales sont eux-mêmes récents, accaparés par la collecte ; leurs moyens pour accueillir le public (véritable espace de consultation avec outils de recherche accessibles) sont variables.

À partir de ces hypothèses, les pistes explorées en Pays de la Loire vont dans trois directions, qui sont au demeurant tout à fait classiques :

- publication et diffusion des instruments de recherche ;
- utilisation du site Internet de la collectivité pour faire connaître nos ressources et nos conditions d'accès ;
- communication sur l'existence de notre espace de consultation et préparation des conditions d'accueil.

¹ Ill. 1, p. XXXIII

Publication et diffusion des instruments de recherche

Démarche de publication

Si la part du temps consacré au traitement des archives reste malheureusement faible, nous avons fait le choix, dès les premiers travaux de classement engagés sur les fonds, de publier des instruments de recherche aux normes et de les soumettre au visa de la Direction des archives de France (apportant ainsi une caution de qualité scientifique à notre travail), plutôt que des bordereaux de versement « améliorés ». Cette affirmation peut donner l'impression d'enfoncer des portes ouvertes mais cette option ne nous semble pas nécessairement évidente dans nos structures où la vocation patrimoniale du service est peu développée et faute de temps à consacrer à cette édition, voire d'outils perfectionnés pour la produire.

Nous avons publié cinq inventaires à ce jour ; leur forme matérielle papier n'est pas celle d'une belle publication de prestige mais le recours au service reprographie de la collectivité a été considéré satisfaisant, d'autant que la publication en ligne est assurée simultanément. Cet effort de publication a été souligné comme un élément significatif par l'inspection de la Direction des archives de France faite dans notre service en 2006.

Choix de diffusion

Nous tentons également de porter notre effort sur la diffusion de ces instruments de recherche. Cela passe d'abord par leur mise en ligne systématique (nos pages Internet sont évoquées ci-dessous), au moins dans un format pdf dont un volet sur la gauche permet la navigation à l'intérieur de l'inventaire.

Nous essayons par ailleurs de réaliser une diffusion aussi large et pertinente que possible des exemplaires imprimés :

- services d'archives régionales ;
- services d'archives départementales des cinq départements composant la région des Pays de la Loire ;
- services d'archives municipales concernés par l'inventaire (tous ceux des Pays de la Loire sont au moins informés de la publication par message électronique, avec un lien vers le site, et leur proposant l'envoi d'un exemplaire papier) ;

- autres destinataires réglementaires¹ ;
- réseau de la culture et de la recherche.

La diffusion vers les universités est plutôt timide, faute de connaissance poussée des centres de recherche potentiellement intéressés. Nous avons désormais quelques contacts avec des maîtres de conférences de l'université de Nantes, à qui nous faisons connaître nos travaux. Les autres centres de documentation ou de ressources régionaux ou nationaux ne sont pas oubliés pour les inventaires dont le thème correspond à leur centre d'intérêt : par exemple, les inventaires de projets d'architecture ont ainsi été diffusés à la direction régionale des Affaires culturelles des Pays de la Loire, aux centres de documentation des conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement locaux, au centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, à l'école des beaux-arts et à l'école d'architecture de Nantes, ainsi qu'à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine à Paris.

Parmi les outils de recherche en préparation, la publication d'un état des versements sera une étape importante pour la connaissance générale de l'ensemble de nos ressources, l'information et l'orientation de nos lecteurs. Nous veillerons particulièrement à sa diffusion.

L'atout des pages « Archives régionales » sur le site Internet de la collectivité²

Présentation générale

Autre façon de faire connaître nos ressources, la présence de pages web consacrées aux archives régionales sur le site de la collectivité est un atout très appréciable. La possibilité de créer une rubrique nous a été donnée en 2002, lors de la mise en place d'un nouveau site ; nous l'avons précisément sollicitée en arguant que nous étions l'un des rares services de la Région ouverts au public (et d'autant plus pour une mission légale). Cette présence a consisté dès le départ en trois pages donnant les informations de base :

- présentation générale des archives régionales (les fonds, le service) et informations pratiques ;

¹ Cf. instruction du 31 juillet 2007 sur la diffusion des publications des services d'archives.

² <http://www.paysdelaloire.fr/fr/services-en-ligne/archives-regionales/>.

- modalités d'accès aux archives (informations très générales sur la présence de délais et la façon de commencer des recherches dans nos fonds) ;
- une page « consulter les inventaires en ligne » qui comportait deux inventaires au départ et en annonçait d'autres « prochainement en ligne ».

Progressivement les deux dernières pages ont vu leur contenu s'étoffer. Une nouvelle page a été créée afin de présenter les archives photographiques conservées, à partir du travail produit pour répondre à une enquête de la Direction des archives de France : la page web nous permet de faire connaître la synthèse réalisée à cette occasion, en renvoyant aux notices de la base BORA. Une nouvelle rubrique (« L'archive du mois de... ») a été créée en octobre 2008 pour présenter tous les mois un document d'archives issu de nos fonds (voir plus loin).

Le stage d'un étudiant en Master « Valorisation du patrimoine » à l'université de Nantes nous a offert au printemps 2009 l'opportunité d'enrichir et refondre ces contenus. Les objectifs étaient d'améliorer la présentation de nos inventaires et outils de recherche, de donner une meilleure information sur les conditions de consultation des archives (information réglementaire sur les nouveaux délais issus de la loi de juillet 2008, formulaire de dérogation) et enfin d'apporter davantage de visuels aux pages existantes.

Nous avons conservé la page de présentation générale des Archives régionales, porte d'entrée aux pages spécifiques suivantes :

- « Première visite aux Archives régionales » (plan d'accès, coordonnées, informations pratiques) ;
- « Consulter les archives régionales » (conditions de consultation et de reproduction, sous une forme enrichie par rapport à la version initiale) ;
- « S'orienter dans les fonds d'archives régionales » : page qui apporte les informations générales sur les recherches et donne accès à une page par fonds ou inventaire publié (en cliquant sur les vignettes correspondant à chaque instrument de recherche).

Les statistiques de consultation nous restituent une fréquentation qui n'a bien sûr rien à voir avec celles des sites d'Archives départementales ou municipales offrant des images de fonds numérisés, mais qui nous semble satisfaisante étant donnée l'absence de réelle publicité sur leur existence : 4 644 pages ont été vues en 2008. Pour 2009, nous ne disposons que des chiffres sur les dix premiers mois mais ils montrent d'ores et déjà une progression :

Page	Nombre de visites	Nombre de visiteurs ¹
Page d'accueil sur les archives régionales	4 422	3 166
Page « Archive du mois de... »	529	379
Page « S'orienter dans les fonds »	33	15
Page « Consulter les archives »	94	56

Statistiques de consultations des pages Internet (janvier-octobre 2009)

Les chiffres des deux dernières pages ne sont pas significatifs car celles-ci ont été créées en juillet 2009, et ceux des pages de chaque inventaire ne nous ont pas été communiqués. Ces statistiques mériteraient bien sûr une analyse plus poussée à partir des outils d'analyse Internet, notamment pour connaître les mots saisis dans les moteurs de recherche ayant amené les internautes sur nos pages ainsi que la provenance géographique de ces derniers.

Si nous pouvons désormais créer directement nos contenus sans passer par le webmaster, nous sommes bien entendus soumis aux contraintes éditoriales du site généraliste de la collectivité : il est par exemple difficile de structurer nos pages sur de nombreux niveaux d'arborescence successifs. Elles ont été rattachées d'office par le webmaster à la rubrique « Services en ligne » et c'est finalement le rattachement le plus pertinent dans la structure actuelle du site. Il faut néanmoins être attentif à la façon dont la rubrique est nommée : dans les précédentes versions, celle-ci était appelée simplement « Archives », ce qui pouvait laisser croire qu'il s'agissait des archives du site lui-même.

À notre connaissance, il n'existe actuellement pas d'autres pages Internet propres à un service d'archives régionales, ce qui explique qu'une recherche Google avec les mots « Archives régionales » propose la page des Pays de la Loire parmi les tous premiers résultats (en cinquième position après le site de l'Association des archivistes français et Wikipedia). Notre référencement sur d'autres sites pourrait probablement être amélioré, notamment sur les sites des

¹ Ce chiffre ne compte qu'une seule fois un visiteur ayant fait plusieurs visites sur la même page au cours du mois.

services d'archives ou culturels des Pays de la Loire. Pour le moment, nos pages sont signalées sur les sites de l'Association des archivistes français et de la Direction des archives de France¹, sur le portail www.culture.fr (parmi les organismes culturels recensés par région) et, à notre demande, sur le portail d'archives de l'Unesco.

Le signalement sur Internet de notre courriel (sur le site de la collectivité et dans l'annuaire de la Direction des archives de France) a occasionné un très net accroissement de questions, demandes de recherches par correspondance ou d'information sur nos sources – contacts qui ont pu amener des lecteurs à venir consulter sur place.

Mise en valeur des documents d'archives sur le site : la page « Archive du mois de... »

Cette page a été créée il y a un an, suite à une formation à l'outil de publication web de la collectivité. L'idée était d'exploiter des documents intéressants par leur forme ou leur thème, découverts par les agents du pôle à l'occasion d'un classement ou d'une recherche. Nous avons déjà beaucoup de ressources en tête, restait à les exploiter en proposant tous les mois un éclairage sur un de ces documents issus de nos fonds, sélectionné pour sa forme ou sa résonance avec l'actualité nationale ou régionale.

L'objectif de cette page est, à travers une pièce parfois anecdotique, de faire connaître nos ressources, tant leurs thèmes que leur diversité). Chaque document mis en ligne est accompagné d'informations sur sa provenance, son contexte de production et le type de ressources auquel il correspond. Le premier document présenté a porté sur l'histoire nationale : relatif à la Constitution de la V^e République, il est issu du fonds Olivier Guichard, fonds mixte d'un ancien président du conseil régional, compagnon de route du général de Gaulle. Autres exemples : une demande d'intervention d'un enfant adressée au président du conseil régional pour agir en faveur des « enfants qui souffrent », la boîte du « chocolat régional » créé dans les années 1980, coupures de presse sur les premières réunions des assemblées régionales en 1974, etc.²

Ces pages ont reçu un très bon écho des personnes qui les ont consultées (archivistes, personnes externes) et ont également rencontré un intérêt marqué

¹ Dans l'annuaire des services et, à notre demande, sur la page signalant les sites des services présentant des instruments de recherche et des fonds numérisés : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3305>.

² Ill. 2, p. XXXIV

parmi le personnel de la collectivité. La page s'est révélée être indirectement un bon outil pour faire davantage connaître la facette patrimoniale de nos missions et montrer aux services versants que les dossiers collectés constituent des documents susceptibles d'être communiqués et valorisés, parfois très peu de temps après leur création.

Tous les mois un *brainstorming* dans le service amène plusieurs pistes à explorer sur l'actualité locale et nationale, les saisons, etc. Cette mobilisation mensuelle – qui revient très vite – est cependant clairement payante. L'investissement modéré qu'elle requiert en vaut largement la peine. Reste à en améliorer la publicité : nous souhaitons la faire connaître auprès du réseau professionnel et des lecteurs dont on possède les coordonnées dès qu'un flux RSS, permettant de « s'abonner », sera mis en place (nous avons reçu l'accord du webmaster sur ce projet)¹.

Autres projets à court et moyen terme

Nous envisageons de créer deux nouvelles pages : une foire aux questions sur les archives régionales, ainsi qu'une page signalant les sites utiles pour des recherches sur les fonds d'archives en Pays de la Loire, tels que les services d'archives publics et les centres de recherche locaux.

Par ailleurs, la publication des instruments de recherche pourra à terme être réalisée au format html à partir de notre logiciel.

L'accueil du public : préparer ses modalités de consultation et faire connaître l'espace de consultation

L'accueil sur place

Le déménagement du fonds de l'Inventaire général du patrimoine, et notamment de sa bibliothèque, transféré aux Régions en 2007, a donné lieu à un projet conséquent d'espace de consultation commun à ce fonds de l'Inventaire, à la documentation et aux Archives régionales. Après plusieurs

¹ [http://www.paysdelaloire.fr/index.php?id=151&tx_ttnews\[cat\]=355&type=100&no_cache=1](http://www.paysdelaloire.fr/index.php?id=151&tx_ttnews[cat]=355&type=100&no_cache=1)
Le flux RSS est également indiqué dans la page du Service interministériel des Archives de France consacrée aux médias sociaux : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/ressources/medias-sociaux>

mois de travaux sur la précédente emprise de nos bureaux, nous bénéficions depuis juin 2009 d'un nouvel espace à l'hôtel de Région, plus spacieux, esthétique et agréable, où nos instruments de recherche sont désormais accessibles¹.

Ce tout nouveau « centre de ressources » constitue un certain « défi » en matière d'organisation : s'y côtoient en effet trois types de fonds différents, et gérés par deux directions distinctes, touchant plusieurs publics, pour lesquels il est important d'harmoniser autant que possible nos procédures. Nous travaillons actuellement à la rédaction d'un règlement de salle de lecture et à des usages communs pour les tarifs et modalités de reproduction, ainsi que pour la sensibilisation à la manipulation des documents par les lecteurs. L'arrivée du fonds de l'Inventaire, composé de dossiers d'inventaire et d'une bibliothèque d'ouvrages, peut être une opportunité pour faire connaître à leur public nos ressources en histoire locale et en architecture.

Mettre en place des animations autour des archives dans le nouvel espace

Ce nouvel espace offre également l'opportunité de mettre en place un projet d'animation : une programmation autour des différentes ressources conservées est ainsi envisagée à moyen terme. Une expérience a d'ores et déjà été initiée le mois dernier par les Archives avec l'exposition d'une sélection d'archives du mois autour d'un thème commun, accompagnée d'une présentation plus riche que sur les pages web, prétexte pour faire connaître nos ressources, les outils de recherche et les lieux. Cette séance a pour le moment été proposée au public interne uniquement mais il est prévu de la reprogrammer régulièrement, en renouvelant le thème après une série de plusieurs séances sur une même sélection, puis à moyen terme de la proposer au public externe.

Conclusion

Pour conclure, nous ne sommes bien sûr qu'aux premières retombées des actions mises en place : le développement du public ne peut être qu'un travail de longue haleine. Nous ne récoltons que les premiers fruits de ces choix mais

¹ Ill. 3, p. XXXV

ils sont encourageants : échos positifs sur nos pages web ; contacts avec l'université de Nantes qui nous amènent des étudiants en Master recherche, dont les travaux prendront nos fonds pour principale source.

Un des enjeux pour développer les publics et valoriser nos ressources est bien sûr le traitement des fonds : un instrument de recherche reste un élément majeur pour développer la connaissance et la consultation de nos ressources. Ce travail de traitement implique sans doute de franchir un seuil en matière de moyens. L'appui du contrôle scientifique et technique pour faire valoir cette part de notre métier ainsi que la future circulaire de tri sur les domaines de compétence des Archives régionales faciliteront certainement cette mission des services d'archives régionales.

Enfin, et bien que cela puisse paraître une évidence de l'affirmer, travailler sur cette partie de notre travail est très stimulant : cela met en perspective la mission de conseil et de collecte, encore prédominante pour nos services, et contribue au plaisir d'exercer le métier d'archiviste sur tous les maillons de la chaîne.

Séverine MÉNET
Archives régionales des Pays de la Loire
severine.menet@paysdelaloire.fr